

ENCOMBRANTS 2012

La Communauté de Communes du Pays de Lure réorganise la collecte des encombrants ménagers sur Lure en 2012.

JOURS DE COLLECTE SUR LURE

1ères semaines de JANVIER, AVRIL, JUILLET, OCTOBRE :

- Du 02 au 06 Janvier 2011
- Du 02 au 06 Avril 2011
- Du 02 au 06 Juillet 2011
- Du 01 au 05 Octobre 2011

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SECTEUR 1	SECTEUR 2	HLM MORTARD	SECTEUR 3	SECTEUR 4
Quartier des Cloyes Za des Cloyes	Lure-Nord	Immeubles HLM du Moratrd	Quartier Pologne + pavillonnaire Mortard	Centre-Ville

MODE DE DEPOT

Les habitants doivent déposer leur encombrants **la veille** du jour de collecte (collecte à 8h00 du matin).

Les encombrants doivent être déposés **devant** les habitations.

Les locataires de l'OP HLM du Mortard sont invités à déposer leurs encombrants sur les **nouveaux lieux de dépôt** des ordures ménagères (abris en béton).

Il ne sera pas effectué de passage supplémentaire en cas d'oubli ou de sortie tardive.

DEFINITION D'UN ENCOMBRANT

Un encombrant est un déchet d'un ménage trop volumineux pour être mis à la poubelle.

DECHETS ACCEPTES

Les électroménagers
Le matériel hifi-vidéo
Le matériel informatique
Les moquettes, linoléum
Les meubles
Les matelas, sommiers (doivent être protégés en cas de pluie)
Les jouets en bois et en plastique
Les objets en plastiques
Le matériel de puériculture
Les déchets issus du bricolage familial : portes, fenêtres, équipements de cuisine et de salle de bain
Les palettes, découpes de bois
Les éléments de véhicule (porte, aile...)
Les fûts métalliques vides
Les métaux et ferrailles divers : fer, chenaux, grillage, vélos
Les vêtements propres, textiles usagés
Les chaussures (portables en l'état et liées par paires)

DECHETS REFUSES

Les ordures ménagères (= déchets du bac à ordures ménagères)
Les déchets recyclables simples : papier, petits cartons, bouteilles plastique... (= déchets des Ecosacs ou des Points d'Apports Volontaires)
Les matériaux de démolition, gravats, terre
Les déchets verts
Les déchets ménagers spéciaux ou infectieux, présentant un risque pour les personnes ou pour l'environnement :
amiante, médicaments, seringues, huile de vidange, solvants...
Produits inflammables, corrosifs, toxiques, explosifs
Les bouteilles de gaz
Les pneus
Les carrosseries de voiture et les pièces automobiles lourdes
Les déchets provenant d'une activité commerciale ou industrielle
Les textiles souillés (peintures, graisses, solvants...), les vêtements de type K-way ou cirés en mauvais état
Les extincteurs, cuve à fuels...

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Communauté de Communes du Pays de Lure – ZA de la Saline
03 84 89 00 30
www.pays-de-lure.fr